

## Les bases de la Communication NonViolente - Modules 1+2+3

Animé par Fabienne Dumas-Huet et Manibhadri, formatrices certifiées du CNVC<sup>®</sup>

La Communication NonViolente nous permet de prendre pleinement conscience de nos propres sentiments et de ceux de l'autre. Elle nous aide à gérer les conflits, à vivre nos relations de manière harmonieuse, à faire des choix, à gagner de la confiance et de l'estime de soi.

\*\*\*\*

### Programme des 6 jours :

- L'intention de la CNV
- Découvrir les 5 étapes du processus
- Clarifier ce qui se passe en soi
- Les 4 manières de recevoir un message
- Exprimer une appréciation
- Ecoute empathique de ce qui se passe chez l'autre
- Etablir un lien avec l'autre en formulant une demande claire et explicite
- Dialoguer de manière authentique
- Apprendre à dire non

\*\*\*\*

### Déroulement du stage

Nous alternons les exercices en groupe ou à deux, les jeux de rôles, les échanges collectifs et les apports théoriques. Nous travaillons sur des exemples du quotidien, de préférence à partir de vos propres expériences.

**Lieu :** Maison Diocésaine – 2, place Cardinal Garrone – 73000 Chambéry

**Dates, horaires, coût :** voir la page suivante.

**Nombre de participants :** nous choisissons de limiter à 16 le nombre de participants.

**Renseignements :** [muriel.secretariatcnv@gmail.com](mailto:muriel.secretariatcnv@gmail.com)

### Inscription et règlement :

Le nombre de places étant limité, les inscriptions (dossiers complets) sont prises par ordre d'arrivée.

**Votre inscription sera validée et confirmée par mail à réception de votre règlement et de votre bulletin.**

**Retourner la page 2 « Contrat de formation », signée et accompagnée (pour les particuliers) de 4 chèques : deux chèques de 195 euros à l'ordre de Fabienne Dumas-Huet et deux chèques de 195 euros à l'ordre de B.L Desplats . Pour les entreprises, merci de prendre contact avec nous pour les modalités de règlement.**

Nous n'encaissons aucun chèque avant le stage.

**Contrat de formation à la Communication NonViolente<sup>®</sup>**

Merci de retourner cette page complétée avec votre règlement intégral :  
2 chèques à l'ordre de B.L. Desplats et deux chèques à l'ordre de Fabienne Dumas-Huet  
à l'adresse suivante : Muriel GRUSZKA - 656 chemin du Réservoir - 73230 BARBY

**Entre les soussignés :**

Fabienne Dumas-Huet et Manibhadri

**Et :**

Nom/ Prénom : .....

Adresse personnelle : .....

Code postal / Ville : .....

E mail : ..... Numéro portable : .....

**ci-après désigné « le stagiaire », d'autre part,**

Est conclu un contrat de formation dans lequel Manibhadri et Fabienne Dumas-Huet s'engagent à organiser le stage suivant (sur la base de 7 heures de formation par jour) :

<b>Titre du stage</b>	<b>Dates 2024-2025</b>	<b>Lieu</b>	<b>Horaires</b>
Les bases de la Communication NonViolente® - M1+M2+M3	Mercredis 6/11 ; 13/11 ; 11/12 ; 18/12 ; 15/01, 22/01	Chambéry centre	De 9h15 à 17h30

En contrepartie duquel le stagiaire s'engage à régler la somme suivante :

<b>Tarif</b>	<b>Prix des 6 journées</b>
<b>Tarif pour particuliers</b>	<b>780€ TTC</b>
<b>Tarif TPE, indépendant</b>	<b>940€ HT</b>
<b>Tarif entreprise</b>	<b>1480€ HT</b>

Public concerné et prérequis : formation tout public. Prérequis : aucun.

**Conditions applicables en cas de désistement du stagiaire :**

- Moins de 10 jours avant le début du stage : encaissement d'un des chèques (= 195 euros, correspondant aux arrhes)

- Moins de 48 heures avant le début du stage : la totalité des chèques seront déposés sauf en cas de remplacement par une personne en liste d'attente, ou en cas de force majeure avérée.

**En cas d'annulation de la part des formatrices : remboursement intégral au stagiaire.**

Fait à .....

Le : ...../...../20....

Pour le stagiaire :

Pour Manibhadri & Fabienne Dumas Huet